Quatre-vingt-troisième année. — N° 65. Le Numéro : 12 francs. Vendredi 16 Mars 1951.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des **AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition **COMPLÈTE** comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

Les abonnements au *Journal officiel* partent des 1er et 16 de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 9063-13 Paris).

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Remise de lettres de créance (p. 2754).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 12 mars 1951 portant délégation de signature (p. 2754).

Décret du 12 mars 1951 portant habilitation à signer au nom du président du conseil (p. 2754).

INFORMATION

Arrêtés du 13 mars 1951 portant nomination des membres du cabinet du ministre et délégation de signature (p. 2754).

FONCTION PUBLIQUE ET RÉFORME ADMINISTRATIVE

Arrêté du 14 mars 1951 portant nomination des membres du cabinet du secrétaire d'Etat (p. 2755).

Ministère de la défense nationale.

Arrêté du 13 mars 1951 portant nomination de membres au cabinet du secrétaire d'Etat aux forces armées (air) (p. 2755).

Arrêté du 13 mars 1951 portant délégation de signature (p. 2755).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Décret n° 50-1628 portant répartition provisoire, par service et par chapitre, des crédits applicables aux dépenses du budget général et des budgets annexes pour l'exercice 1951 (rectificatif) (p. 2755).

Arrêtés des 13 et 14 mars 1951 portant délégations de signature (p. 2756).

Ministère de l'éducation nationale.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Décret n° 51-327 du 12 mars 1951 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports (p. 2756).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret n° 51-328 et *arrêté* du 14 mars 1951 portant délégation d'attributions et de signature au secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce (p. 2756).

Arrêtés du 15 mars 1951 portant nomination des membres du cabinet du ministre et délégation de signature (p. 2757).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décrets n° 51-329 et n° 51-330 du 14 mars 1951 fixant les attributions des secrétaires d'Etat à la France d'outre-mer (p. 2757).

Arrêté du 13 mars 1951 portant nomination des membres du cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer (p. 2758).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions et de sous-commission (p. 2758).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Réunions de commissions du jeudi 15 mars 1951 (p. 2762).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Commission extraparlementaire. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 2762).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Résultats du tirage de la dixième tranche de la loterie nationale 1951 (p. 2764).

Avis aux importateurs de fromages originaires et en provenance de Suisse (p. 2764).

Avis aux importateurs de légumes originaires et en provenance d'Espagne (rectificatif) (p. 2764).

Avis aux importateurs de viandes (rectificatif) (p. 2764).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de fromages originaires et en provenance de Suisse (p. 2764).

Avis aux importateurs de légumes originaires et en provenance d'Espagne (rectificatif) (p. 2764).

Avis aux importateurs de viandes (rectificatif) (p. 2764).

Situation de la Banque de France (p. 2765).

Annonces (p. 2766).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 40 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 15 mars 1951. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 1971).

N° 22 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 15 mars 1951. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 791).

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 16

Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 15 mars 1951 (p. 241).

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Remise de lettres de créance.

Le Président de la République a reçu, le mardi 13 mars 1951, à partir de onze heures trente du matin, successivement.

Son Excellence M. Ejnar Waerum, qui lui a remis les lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Danemark en France.

Son Excellence M. Srdjan Prica, qui lui a remis les lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Yougoslavie en France.

M. Proceso Sebastian, qui lui a remis les lettres de créance l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Philippines en France.

Fawzi Mulki Pacha, qui lui a remis les lettres de créance l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Jordanie hachemite en France.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. André Ségalat, secrétaire général du Gouvernement, à l'effet de signer, au nom du président du conseil des ministres, tous actes, arrêtés et décisions à l'exclusion des décrets.

Cette délégation s'applique notamment à la signature de tous arrêtés, de toutes ordonnances de payement, de virement et de délégation, ordres de payement, chèques, pièces justificatives de dépenses, ordres de recettes et autres pièces comptables, de tous marchés, conventions, contrats et avenants, des arrêtés de débet et des états exécutoires émis en application de l'article 54 de la loi du 13 avril 1898.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 mars 1951.

HENRI QUEUILLE.

Décret du 12 mars 1951 portant habilitation à signer au nom du président du conseil.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret du 31 janvier 1935 portant organisation des services administratifs de la présidence du conseil, ensemble les textes qui l'ont modifié;

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — M. Pierre-Henri Lenoir, chargé de mission à la présidence du conseil, est habilité, en cas d'empêchement de M. André Ségalat, à signer, au nom du président du conseil des ministres, les ordonnances de payement, de virement et de délégation, les ordres de payement, les chèques, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes et autres pièces comptables, les marchés, conventions, contrats et avenants dont le montant ne dépasse pas 5 millions de francs, les arrêtés de débet et états exécutoires émis en application de l'article 54 de la loi du 13 avril 1898 et, d'une façon générale, toutes décisions ayant trait à l'exécution du budget ou à la gestion administrative de la présidence du conseil.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 mars 1951.

HENRI QUEUILLE.

INFORMATION

Cabinet du ministre.

Le ministre de l'information,

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés, à dater du 10 mars 1951, au cabinet du ministre de l'information:

Directeur du cabinet.

M. Georges Briand, préfet.

Chef de cabinet.

M. Charles Raffin.

Chefs adjoints de cabinet.

MM. Alfred Garet, Henry Clair.

Chef du secrétariat particulier.

Mlle Madeleine Bravaix.

Chargés de mission.

MM. Francis Missa, Christian Cailleret.

Attachés de cabinet.

M. Marcel Daudel (Assemblée nationale);
M. Roger Jegouzo (Conseil de la République);
Mme Marie-Louise Gazier (presse).

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 mars 1951.

ALBERT GAZIER.

Délégation de signature.

Le ministre de l'information,

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;
Vu l'arrêté du 13 mars 1951 portant nomination de membres au cabinet du ministre,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation générale et permanente est donnée à M. Georges Briand, directeur du cabinet, à l'effet de signer, au nom du ministre, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 mars 1951

ALBERT GAZIER.

FONCTION PUBLIQUE ET REFORME ADMINISTRATIVE

Cabinet du secrétaire d'Etat.

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête:

Article unique. — Sont nommés:

Directeur du cabinet.

M. Pierre Chambon, ancien élève de l'école normale supérieure, agrégé de l'Université.

Chef de cabinet.

M. André Marchais, administrateur civil au ministère des finances et des affaires économiques.

Chef adjoint de cabinet.

M. Jean Métayer, chargé de mission au ministère des finances et des affaires économiques (services parlementaires).

Conseiller technique.

M. Jean Genest, commissaire du Gouvernement aux dommages de guerre.

Chargés de mission.

M. Jean Bouvy, ingénieur à la direction des bases aériennes.
M. André Lachet, inspecteur des postes, télégraphes et téléphones.
M. Gauthier-Michel Aubert, inspecteur rédacteur des postes, télégraphes et téléphones.

Attachés.

M. Alfred Largois, chef de service du Trésor.
M. Robert Courtat, secrétaire d'administration au ministère des finances et des affaires économiques.
M. Camille Delabre, instituteur.

Fait à Paris, le 14 mars 1951.

PIERRE MÉTAYER.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Cabinet du secrétaire d'Etat aux forces armées (air).

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;
Vu l'arrêté du 12 mars 1951 portant nomination de membres du cabinet du secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés:

Attachés de cabinet.

M. Dourlet (Guy), attaché parlementaire (Assemblée nationale).
M. Patoz (Charles), attaché parlementaire (Conseil de la République et Assemblée de l'Union française).
M. Panier (Claude).

Chargé de mission.

M. Bernard Curtil.

Art. 2. — Le présent arrêté, qui aura effet du 10 mars 1951, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 mars 1951.

ANDRÉ MAROSELLI.

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu le décret du 12 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 49-1510 du 21 novembre 1949 autorisant les secrétaires d'Etat à déléguer leur signature dans les conditions du décret du 23 janvier 1947;
Vu le décret du 12 mars 1951 portant nomination des membres du cabinet du secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente de signature est donnée à M. Matteo Connet, directeur du cabinet, pour signer, à l'exclusion des décrets, tous actes, arrêtés et décisions relevant de la compétence du secrétaire d'Etat aux forces armées (air).

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Matteo Connet, délégation est donnée, dans les mêmes conditions, à M. Yves Barton, chef de cabinet.

Art. 3. — Délégation permanente est donnée à M. le colonel Saubestre (Vincent-Georges), chef de l'état-major particulier, pour signer, à l'exclusion des décrets et arrêtés, tous actes et décisions relatifs aux affaires purement militaires.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et aura effet à compter du 12 mars 1951.

Fait à Paris, le 13 mars 1951.

ANDRÉ MAROSELLI.

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret n° 50-1628 portant répartition provisoire par service et par chapitre des crédits applicables aux dépenses du budget général et des budgets annexes pour l'exercice 1951.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 janvier 1951:

Page 78, colonne de droite:

Au lieu de:

4150	Arts et lettres. — Bourses	4.777.000
4170	Allocations familiales	869.936.000

Lire:

4150	Arts et lettres. — Bourses	8.777.000
4170	Allocations familiales	865.936.000

Même page, même colonne, paragraphe B: Travaux exécutés avec la participation de l'Etat, au lieu de: « chapitres 933 et 9339 », lire: « chapitres 9339 et 9330 ».

(Les libellés et les crédits ne changent pas.)

Délégations de signature.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. André Fayol, chef du service de l'inspection générale des finances, de signer, dans la limite de ses attributions, au nom du ministre des finances et des affaires économiques, tous actes, arrêtés ou décisions, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera déposé au bureau du contreseing pour être notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 13 mars 1951.

MAURICE-PETSCHE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. François Bloch-Lainé, directeur du Trésor, de signer, dans la limite de ses attributions, au nom du ministre des finances et des affaires économiques, tous actes, arrêtés ou décisions, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera déposé au bureau du contreseing pour être notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 14 mars 1951.

MAURICE-PETSCHE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu l'article 4 de la loi n° 48-1184 du 25 septembre 1948;

Sur le rapport du chef du service du contentieux, agent judiciaire du Trésor public,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Adher (Louis-Jean), chef du service du contentieux, agent judiciaire du Trésor public, à l'effet de signer, au nom du ministre des finances et des affaires économiques, les engagements de dépenses et les décisions y afférentes, concernant toutes les affaires entrant dans les attributions du service du contentieux et de l'agence judiciaire du Trésor public.

Art. 2 — En l'absence de M. Adher, M. Guery (André-Gaston), sous-directeur du contentieux, agent judiciaire adjoint du Trésor public, est autorisé à signer, par délégation du ministre des finances et des affaires économiques, les engagements de dépenses et les décisions visés à l'article précédent.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 mars 1951.

MAURICE-PETSCHE.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Décret n° 51-327 du 12 mars 1951 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 20 novembre 1944 portant réorganisation de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale;

Vu le décret du 27 janvier 1948 portant réorganisation de la direction de l'enseignement technique à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale;

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports connaît de toutes les questions relatives à l'enseignement technique, à l'apprentissage, à l'éducation populaire, à l'éducation physique et aux sports.

Art. 2. — La direction de l'enseignement technique et la direction générale de la jeunesse et des sports au ministère de l'éducation nationale, ainsi que l'ensemble des services extérieurs et établissements attachés à ces directions sont mis à la disposition du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports.

Ces services continueront à dépendre, du point de vue administratif et financier, du ministère de l'éducation nationale.

Art. 3. — M. Morice, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports, contresigne, avec le ministre de l'éducation nationale, les décrets relatifs aux attributions ci-dessus définies.

Il reçoit délégation générale du ministre de l'éducation nationale pour signer, dans le cadre de ses attributions, tous autres actes, arrêtés, décisions, instructions et circulaires et toutes ordonnances de payement, de virement et de délégation.

Il peut déléguer sa signature dans les conditions prévues au décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature.

Art. 4. — Le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 mars 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de l'éducation nationale,

PIERRE-OLIVIER LAPIE.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 51-328 du 14 mars 1951 portant délégation d'attributions et de signature au secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — M. André Guillant, secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce, exerce les attributions qui lui sont déléguées par arrêté du ministre de l'industrie et du commerce.

Art. 2. — Il reçoit délégation du ministre de l'industrie et du commerce pour signer en son nom tous actes, arrêtés et décisions, dans les limites fixées par l'arrêté prévu à l'article 1er du présent décret.

Il contresigne les décrets concernant les mêmes attributions.

Art. 3. — Il peut lui-même déléguer sa signature dans les conditions prévues par le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature.

Art. 4. — Le ministre de l'industrie et du commerce et le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 mars 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de l'industrie et du commerce,

JEAN-MARIE LOUVEL.

Délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 51-328 du 14 mars 1951 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Arrête :

Art. 1er. — Relèvent de l'autorité du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce :

La direction des industries mécaniques et électriques;
La direction des industries diverses et des textiles;
Le centre national de la cinématographie;
Le service de la propriété industrielle;
Le service juridique;
Le service de l'artisanat;

Les attributions transférées au ministre de l'industrie et du commerce en matière de ravitaillement par le décret n° 50-84 du 18 janvier 1950, ainsi que les services et organismes qui leur sont rattachés, à l'exception des attributions relevant de la compétence de la direction du commerce intérieur et de la direction des industries chimiques.

Art. 2. — Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 mars 1951.

JEAN-MARIE LOUVEL.

Cabinet du ministre.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête :

Art. 1er. — Sont nommés, à dater du 10 mars 1951, au cabinet du ministre de l'industrie et du commerce :

Directeur du cabinet.

M. Philippe Thomas, inspecteur des finances.

Conseillers techniques.

M. Paul Gardent, ingénieur en chef des mines.
M. Michel Collas, ingénieur des mines.

Chef de cabinet.

M. Emile Arrighi de Casanova, inspecteur de l'industrie et du commerce.

Chef adjoint.

M. Pierre Michaux, administrateur civil au ministère de l'intérieur.

Attachés.

M. Pierre Esperandieu, administrateur de la ville de Paris.
M. René Pucheu, rédacteur à la caisse nationale de crédit agricole.

Chef du secrétariat particulier.

M. François Berger.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 mars 1951.

JEAN-MARIE LOUVEL.

Délégations de signature.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature,

Arrête :

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Thomas (Philippe), directeur du cabinet, à l'effet de signer, au nom du ministre, tous actes, arrêtés ou décisions, à l'exclusion des décrets, intéressant le département de l'industrie et du commerce.

Art. 2. — Délégation permanente de signature est donnée, dans les mêmes conditions, à M. Emile Arrighi de Casanova, chef de cabinet.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 mars 1951.

JEAN-MARIE LOUVEL.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret n° 51-329 du 14 mars 1951 fixant les attributions de M. Coffin, secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète :

Art. 1er. — M. Coffin, secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer est chargé de toutes les affaires que le ministre de la France d'outre-mer lui confie spécialement dans le cadre de l'action d'ensemble du département.

Art. 2. — La direction des travaux publics, la direction de l'agriculture, de l'élevage et des forêts, le service des postes et des télécommunications, le service des mines et de la géologie, le service administratif et l'agence économique de la France d'outre-mer relèvent directement de l'autorité de M. Coffin, qui a compétence pour examiner les incidences des questions traitées par ces services sur la coopération technique internationale.

Art. 3. — M. Coffin assiste le ministre de la France d'outre-mer auprès du comité économique interministériel.

Art. 4. — Délégation permanente est donnée à M. Coffin pour signer tous actes, arrêtés et décisions intéressant les services désignés à l'article 2, y compris les actes visant le personnel.

Il contresigne les décrets relatifs aux mêmes questions.

Art. 5. — Le ministre de la France d'outre-mer et le secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 mars 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la France d'outre-mer,

FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret n° 51-330 du 14 mars 1951 fixant les attributions de M. Aujoulat, secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète :

Art. 1er. — M. Aujoulat, secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, est chargé de toutes les affaires que le ministre de la France d'outre-mer lui confie spécialement dans le cadre de l'action d'ensemble du département.

Art. 2. — La direction du service de santé, l'inspection générale de l'enseignement et de la jeunesse, le service central du travail et de la main-d'œuvre, le service social et l'office de la recherche scientifique relèvent directement de l'autorité de M. Aujoulat.

Art. 3. — M. Aujoulat exerce, par délégation du ministre de la France d'outre-mer, la direction du F. I. D. E. S.

Art. 4. — Délégation permanente est donnée à M. Aujoulat pour signer tous actes, arrêtés et décisions intéressant les services désignés à l'article 2, y compris les actes visant le personnel.

Il contresigne les décrets relatifs aux mêmes questions.

Art. 5. — Le ministre de la France d'outre-mer et le secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 mars 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la France d'outre-mer,

FRANÇOIS MITTERRAND.

Cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.

Le secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer,

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés:

Directeur du cabinet.

M. Raymond Monsuez, professeur à l'université de Toulouse.

Conseillers techniques.

M. Théodore Lefort, ingénieur.

M. Bernard Peux, gouverneur honoraire des colonies.

Chef de cabinet.

M. Robert Widmer, administrateur des colonies.

Chefs adjoints de cabinet.

M. Serge Goulouneix, chargé des services parlementaires.

M. Michel Froment, chargé du secrétariat particulier.

Attachés de cabinet.

M. Auguste Bernier, administrateur des colonies.

M. André Davrinche, contrôleur financier de l'Indochine.

Mme Suzanne Derozier, chargée des services de presse.

Art. 2. — Le présent arrêté, qui aura effet du 10 mars 1951, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 mars 1951.

LUCIEN COFFIN.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du vendredi 16 mars 1951.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification des pouvoirs:

Département de la Seine (1re circonscription) (rapport supplémentaire de M. Mouton).

2. — Vote de la proposition de résolution de M. Bétolaud tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires pour que la prochaine session de l'O. N. U. se tienne à Paris. (Nos 11981-12295. — M. Jacques Bardoux, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote, en deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à compléter l'article 1er de la loi du 21 juin 1865 pour permettre à des associations syndicales d'organiser la défense contre la grêle. (Nos 11911-12218. — M. Montagnier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote de la proposition de résolution de M. Guiguen et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence les mesures de protection contre l'envahissement de la mer à Larmor-Plage (Morbihan). (Nos 12177-12312. — Mme Marie Lambert, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Vote de la proposition de résolution de M. Guiguen et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à faciliter l'écoulement de la production de choux de la région de Lorient. (Nos 11911-12313. — Mme Marie Lambert, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

6. — Vote du projet de loi relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant les forêts. (Nos 12166-12401. — M. Moussu, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

7. — Vote du projet de loi relatif à la culture et au prix de la chicorée à café. (Nos 11457-12402. — M. Bocquet, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

8. — Vote du projet de loi autorisant le transfert des débits de boissons sur les aérodromes civils qui en sont dépourvus. (Nos 11028-12022. — M. Cordonnier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

9. — Vote de la proposition de loi de MM. René Schmitt et Guilbert tendant à allouer un secours d'un million aux familles des victimes du naufrage du chalutier cherbourgeois *Cachalot*, disparu en mer le 4 février 1951 (la commission conclut à une proposition de résolution). (Nos 12112-12204. — M. Truffaut, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

10. — Vote des propositions de résolution: 1° de M. Sion tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours de 5 millions aux victimes de l'accident survenu le 7 février 1951 à la fosse n° 5 des mines de Bruay-en-Artois et à ordonner une enquête sur les responsabilités de cet accident; 2° de M. Camphin et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à ouvrir un crédit de 5 millions pour les familles des victimes de l'effroyable catastrophe du puits 5 *bis* des houillères du groupe de Bruay-en-Artois, à prendre toutes mesures immédiates pour faire cesser les méthodes d'exploitation forcenée qui sont à la base des trop nombreux accidents mortels dans les mines. (Nos 12111-12143-12147. — M. Truffaut, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

11. — Vote, en deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à accorder certaines exonérations fiscales aux associations de mutilés de guerre et d'anciens combattants émettrices de participations à la loterie nationale. (Nos 11593-12383. — M. Gaillard, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

12. — Vote, en deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à accorder certains avantages à des catégories de fonctionnaires ayant exercé avant la guerre de 1939-1945 dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle et ayant quitté ces départements par suite des événements de guerre. (Nos 11472-11689. — M. Mondon, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

13. — Vote des propositions de loi: 1° de M. Mouton et plusieurs de ses collègues tendant à la réintégration dans l'administration des fonctionnaires et agents déportés et internés, ainsi que des veuves de guerre, licenciés avant la promulgation de la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948; 2° de M. Xavier Bouvier tendant à compléter les dispositions de l'article 1er D de la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948, modifiant les articles 4 et 5 de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1948, relative aux conditions de dégagement des cadres de magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat, afin de permettre la réintégration des déportés et internés de la Résistance ou politiques et des veuves de guerre ayant charge d'enfant, licenciés avant le 22 juillet 1948; 3° de M. Darou et plusieurs de ses collègues tendant à obtenir la réintégration des déportés, internés et veuves fonctionnaires et agents, licenciés avant la loi du 22 juillet 1948; 4° de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à compléter les dispositions de l'article 1er, paragraphe D, de la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948 modifiant les articles 4 et 5 de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947, relative aux conditions de dégagement des cadres de magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat. (Nos 6735-6810-6929-11475-12215. — M. Armand Coste-Floret, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

14. — Vote de la proposition de résolution de M. Aumeran et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à élever à la 1re classe le tribunal civil de Blida. (Nos 8700-12318. — M. Rencurel, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

15. — Vote de la proposition de loi de M. Joseph-André Hugues et plusieurs de ses collègues ayant pour but de réglementer la pratique des arrhes. (Nos 11188-12113. — M. de Moro-Giafferri, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

16. — Vote du projet de loi tendant à créer un poste de conseiller délégué à la protection de l'enfance à la cour d'appel d'Alger et des postes de juges des enfants dans certains tribunaux du ressort de cette cour. (Nos 11257-12375. — M. Minjoz, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

17. — Vote de la proposition de loi de M. Marcel Hamon et plusieurs de ses collègues tendant à porter à 120.000 F par an l'allocation spéciale pour tierce personne des grands mutilés, pensionnés de la caisse de prévoyance des inscrits maritimes. (Nos 8324-9808-12293. — M. Cance, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

18. — Vote du projet de loi portant déclassement des lignes d'intérêt général de Marcq-Saint-Juvin à Dun-Doulcon et de Saulmory à Baroncourt et de leurs raccordements, à l'exclusion du raccordement de Baroncourt-Est. (Nos 11132-12214. — M. Penoy, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

19. — Vote de la proposition de résolution de M. Jean-Paul David tendant à inviter le Gouvernement à prendre de nouvelles mesures en vue d'appliquer strictement les dispositions du code de la route. (Nos 11933-12211. — M. Livry-Level, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

20. — Vote du projet de loi portant ratification de la convention passée entre l'Etat et la chambre de commerce du Havre en vue de la concession à cette dernière, de la construction et de l'exploitation d'un pont sur la Seine à Tancarville. (Nos 11743, et annexe 12321. — M. Pineau, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

21. — Vote de la proposition de loi de M. Bruyneel et plusieurs de ses collègues portant extension à la guerre 1939-1945 des dispositions de la loi du 27 avril 1916 instituant un diplôme à remettre aux familles des officiers et soldats des armées de terre et de mer morts pour la Patrie, depuis le début des hostilités. (Nos 11557-12225. — M. Badie, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

22. — Vote, en deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à accorder aux ouvriers mineurs le payement de la journée chômée de la Sainte-Barbe. (Nos 12189-12320. — M. Le Sciellour, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

23. — Vote du projet de loi tendant à rétablir dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo l'article 248 du code pénal dans le texte arrêté par la loi du 7 juillet 1948 réprimant la remise ou la sortie irrégulière de sommes d'argent, correspondances ou objets quelconques destinés aux détenus ou provenant des détenus. (Nos 9870-12124. — M. Laurelli, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

24. — Vote du projet de loi étendant aux territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun les dispositions de la loi du 27 août 1948 complétant l'article 161 du code pénal. (Nos 9155-12125. — M. Laurelli, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

25. — Vote du projet de loi instituant dans les territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun un système de perception immédiate d'amendes forfaitaires pour certaines contraventions de simple police. (Nos 11692 rectifié-12283. — M. Ninine, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

26. — Vote, en deuxième lecture, du projet de loi rendant applicables dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo les dispositions de la loi du 28 juillet 1949 modifiant l'article 365 du code pénal. (Nos 11813-12285. — M. Ninine, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

27. — Vote du projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention n° 63 concernant les statistiques des salaires et des heures de travail, adoptée par la conférence internationale du travail dans sa 24e session tenue à Genève du 2 au 22 juin 1938. (Nos 6134-12205. — M. Duquesne, rapporteur. (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

28. — Vote du projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la convention entre la France et la Suisse relative à l'exercice des professions d'expert comptable et de comptable agréé signée à Lugano le 27 avril 1948. (Nos 11025-12206. — M. Duquesne, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

29. — Vote du projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention n° 77 concernant l'examen médical d'aptitude à l'emploi dans l'industrie des enfants et des adolescents et la convention n° 78 concernant l'examen médical d'aptitude à l'emploi aux travaux non industriels des enfants et des adolescents. (Nos 4994-12208. — Mlle Prévert, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

30. — Vote du projet de loi portant validation de l'acte dit « loi du 20 janvier 1941 » fixant le délai imparti aux caisses autonomes mutualistes de retraites pour le remboursement des majorations des rentes à la charge de l'Etat. (Nos 4423-12210. — Mme Francine Lefebvre, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

31. — Vote de la proposition de loi de M. Delalande, sénateur, tendant à étendre aux conseillers prud'hommes le bénéfice de la loi du 2 août 1949 permettant aux salariés membres d'un conseil général, d'un conseil municipal ou d'un conseil d'administration d'un organisme de sécurité sociale de participer aux délibérations de ce conseil. (Nos 8414-12211. — Mme Francine Lefebvre, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

32. — Vote de la proposition de loi de M. Gazier et plusieurs de ses collègues tendant à préciser à l'égard du personnel des caisses d'épargne ordinaires la portée de l'article 2 de la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives de travail. (Nos 10503-11733-12180-12319. — M. Bonnet, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

33. — Suite de la discussion d'urgence du rapport de la commission de l'agriculture sur douze propositions de loi relatives au statut du fermage et du métayage. (Nos 362-702-951-1016-1224-3406-7255-8254-8506-9184-10015-10102-10687-11132-11768-12241-12329. — M. Lamarque-Cando, rapporteur.)

34. — Arbitrage sur l'urgence de la discussion de la proposition de résolution de M. de Moro-Giafferri tendant à inviter le Gouvernement à interdire toute expulsion de locataires ou occupants de bonne foi jusqu'au vote des textes en discussion. (Nos 10781-10820. — M. Minjoz, rapporteur.)

35. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Gilles Gozard et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à saisir sans délai l'Assemblée nationale du projet de budget 1951 (N° 10950.)

36. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Chautard tendant à inviter le Gouvernement à réparer les conséquences de l'erreur dont sont victimes les viticulteurs de l'Ardèche dans l'établissement des bases d'impositions des bénéfices agricoles. (N° 10949.)

37. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Roger Roucaute et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à réparer les injustices fiscales dont sont l'objet les agriculteurs ardéchois en matière d'impôt sur les bénéfices agricoles. (N° 10991.)

38. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Jean Chariot et plusieurs de ses ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à réparer les injustices fiscales dont sont l'objet les viticulteurs des départements du Var, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône en matière d'impôts sur les bénéfices agricoles. (N° 11094-11157. — M. Baurens, rapporteur.)

39. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. René Schmitt et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à augmenter les crédits de suppléance, afin d'assurer au maximum le fonctionnement des écoles primaires publiques. (Nos 11145-11308. — Mme Lempereur, rapporteur.)

40. — Arbitrage sur l'urgence de la discussion de la proposition de loi de M. Darou et plusieurs de ses collègues tendant à rétablir la présomption d'origine pour les militaires présents sous les drapeaux. (n° 11137.)

41. — Arbitrage sur l'urgence de la discussion de la proposition de loi de M. Coudray et plusieurs de ses collègues tendant à permettre aux négociants en grains agréés, de bénéficier de l'aval de l'office national interprofessionnel des céréales pour leurs effets délivrés en payement des blés qu'ils stockent, dans le cadre des dispositions de la loi du 15 août 1936. (N° 9906.)

42. — Arbitrage sur l'urgence de la discussion du rapport de la commission de la production industrielle sur la proposition de loi de M. Biscarlet et plusieurs de ses collègues tendant à empêcher toute fermeture de mines dans les houillères nationales ou privées ou d'usines métallurgiques sans que la décision ait été préalablement soumise au Parlement. (Nos 10451 [rectifié]-10584. — M. Védrines, rapporteur.)

43. — Arbitrage sur l'urgence de la discussion de la proposition de loi de M. Charles Schauffler et plusieurs de ses collègues tendant à l'aggravation des peines infligées en vertu de l'article 312 du code pénal aux auteurs de coups et blessures sur des enfants. (N° 9709.)

44. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. de Menthon et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à accorder, à titre exceptionnel, la gratuité de l'envoi d'un colis aux soldats d'Indochine à l'occasion des fêtes de Noël. (Nos 11326-11356. — M. Yves Fagon, rapporteur.)

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux dix questions orales suivantes:

I. — M. Gautier expose à M. le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme les conditions scandaleuses dans lesquelles ont été construites les habitations à loyer modéré de la cité Château-Gaillard, à Chelles (Seine-et-Marne). A la suite de malfaçons constatées, un abattement provisoire de 15 p. 100 a été accordé en diminution du prix des loyers, abattement insuffisant en raison de l'importance des malfaçons et du retard apporté dans les travaux de visibilité. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour assurer un minimum de confort aux locataires de ces habitations à loyer modéré; quel abattement il entend leur appliquer, et si une enquête a été faite sur les faits susmentionnés. (3e appel.)

II. — M. Georges Coudray, se référant à la réponse faite le 13 janvier 1950 à la question écrite n° 12522, demande à M. le ministre de l'industrie et du commerce; 1° quels résultats ont été acquis à la suite des études et travaux exécutés depuis lors, en vue de la construction d'une usine marémotrice sur la Rance; 2° quelles en sont les principales conclusions et si, déjà, elles permettent de considérer que cette usine éventuelle sera rentable; 3° s'il est en mesure de dire, approximativement, à quelle époque la construction sera entreprise. (3e appel.)

III. — M. Maurice Guérin demande à M. le ministre de l'industrie et du commerce: 1° les raisons qui ont causé subitement une pénurie de charbon et qui ont entraîné le retour à un régime de répartition aux négociants en gros; 2° les moyens qu'il envisage de mettre en œuvre pour assurer l'approvisionnement des foyers domestiques en charbons flambants, ceux-ci étant indispensables pour les usages ménagers. (2e appel.)

IV. — Mme Madeleine Braun demande à M. le ministre du travail et de la sécurité sociale quelles mesures il compte prendre pour faire rapporter d'urgence la scandaleuse décision intervenue à l'encontre des républicains espagnols illégalement déportés en Corse et en Algérie auxquels on vient de supprimer les allocations familiales, plongeant ainsi leur famille dans la misère.

V. — M. Pierre Garet demande à M. le ministre du travail et de la sécurité sociale les raisons pour lesquelles l'Etat ne maintient pas le bénéfice des allocations familiales au profit des enfants de fonctionnaires ayant dépassé l'âge de vingt ans et poursuivant leurs études, alors qu'à bon droit d'ailleurs, il autorise les caisses d'allocations familiales à agir ainsi.

VI. — M. Jean Minjoz expose à M. le ministre de la justice que, le 31 décembre 1950, un juge d'instruction de la Seine, ayant reçu une commission rogatoire d'un de ses collègues de province, se présenta au domicile d'un avocat à la cour de Paris, sous le prétexte que, dans une affaire en cours d'instruction, un inculpé en fuite lui aurait laissé une valise. Mais aucun délit n'étant reproché à l'avocat en cause, le juge d'instruction a voulu soumettre celui-ci à un interrogatoire qui est une véritable provocation à la violation du secret professionnel et a ainsi porté gravement atteinte à la liberté de la défense. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour éviter le renouvellement de pareils faits qui ont suscité une légitime protestation du conseil de l'ordre du barreau de Paris.

VII. — M. Raymond Cayol attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conditions dans lesquelles a été brutalement dispersée la manifestation organisée, le 13 janvier 1951, au quartier latin, par de nombreux mouvements de jeunesse étudiante, pour protester contre certaines publications racistes. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour éviter le retour de pareilles méthodes policières et pour interdire effectivement la publication et la diffusion des journaux en cause.

VIII. — M. Jean Minjoz expose à M. le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative que les 10 et 11 février la presse (c. f. *Le Monde* du 11 février 1951) et la radio ont publié des informations relatives à la pratique du « bakchich » dans l'administration, en particulier dans certains bureaux des hypothèques. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour mettre fin, soit à de telles pratiques, si elles se sont malheureusement révélées exactes, soit à de semblables imputations qui constituent une véritable diffamation à l'égard de l'ensemble des membres de la fonction publique.

IX. — M. Henri Pourtalet demande à M. le ministre des affaires étrangères: 1° dans quelles conditions et pour quel usage il a été cédé au gouvernement des U. S. A. sept bases aériennes en territoire marocain, sans consultation du peuple marocain, seul et légitime souverain; 2° si c'est sur ses instructions et directives que s'abat sur le peuple marocain l'actuelle répression forcenée qui se traduit par des condamnations à des années de prison, par la pratique systématique et excessive de la censure, par l'interdiction faite aux fonctionnaires d'écrire des articles à tendance politique ou religieuse, par des licenciements massifs d'ouvriers; 3° comment le Gouvernement justifie les pressions inqualifiables exercées, dans le même temps, sur le sultan du Maroc par le représentant du Gouvernement français; 4° comment et quand le Gouvernement français entend satisfaire aux légitimes revendications posées par l'ensemble du mouvement national marocain et, plus particulièrement, comment et quand le Gouvernement prévoit que soit abrogé le traité de protectorat et accordé au peuple marocain sa pleine indépendance nationale.

X. — M. Vincent de Moro-Giafferri, à l'annonce d'un relèvement des tarifs de la régie autonome des transports publics parisiens (réseau souterrain et autobus), demande à M. le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme: 1° de vouloir bien préciser les raisons de cette mesure, 2° s'il ne serait pas possible de surseoir à l'application d'une mesure qui va frapper lourdement les populations de la région parisienne et notamment les salariés, les familles nombreuses et les économiquement faibles.

2. — Suite de la discussion du projet de loi et des lettres rectificatives au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Marine marchande. — Travaux publics, transports et tourisme) (Dispositions concernant le budget des travaux publics, transports et tourisme. — Section II: Aviation civile et commerciale). (N°s 11011-12070-12179-12222. — M. Jean-Moreau, rapporteur.)

3. — Discussion du projet de loi et de la lettre rectificative au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Travail et sécurité sociale). (N°s 11017-12095-12257-12336. — M. Robert Lecourt, rapporteur.)

4. — Discussion du projet de loi et des lettres rectificatives au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Finances et affaires économiques) (Dispositions concernant le budget des finances. — Section II: Services financiers). (N°s 11038-12010-12093 rectifié 12115. — M. Emile Hugues, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi et des lettres rectificatives au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Présidence du conseil). (N°s 11013-11923-12011-12111-12351. — M. Guy Petit, rapporteur.)

6. — Discussion du projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Santé publique et population). (N°s 11016-12216. — M. Marcel David, rapporteur.)

7. — Discussion du projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Affaires étrangères) (Dispositions concernant les services des affaires allemandes et autrichiennes) (N°s 11031-12390. — M. Dusseaulx, rapporteur.)

8. — Discussion du projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (France d'outre-mer et Etats associés. — I. Dépenses civiles) (Dispositions concernant le budget de la France d'outre-mer. — I: Dépenses civiles). (N°s 11039-12369. — M. André Burlot, rapporteur.)

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la deuxième séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 16 mars 1950.

N° 12216 (I). — Rapport par M. Marcel David, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Santé publique et population).

N° 12377. — Rapport par M. Cristofol, au nom de la commission de l'intérieur, sur les propositions de résolution tendant à inviter le Gouvernement à supprimer d'urgence les conditions de diplômes fixées pour l'accès des inspecteurs des postes, télégraphes et téléphones et de certains agents des régies financières à l'indice 390 et contraires à la loi du 19 octobre 1946.

N° 12386. — Proposition de résolution de M. Cordonnier tendant à inviter le Gouvernement à reviser la procédure des articles 12 à 14 de la loi du 15 février 1902, modifiés par le décret du 24 mai 1938, et relatifs à l'insalubrité des immeubles (renvoyée à la commission de la famille).

N° 12407. — Proposition de loi de M. Penoy tendant à la revalorisation des majorations spéciales à la gendarmerie en matière de pensions (renvoyée à la commission des pensions).

N° 12413. — Proposition de loi de Mme Francine Lefebvre sur le statut des sociétés d'épargne immobilière et de crédit différé (renvoyée à la commission de la justice).

N° 12414 (1). — Proposition de résolution de M. Duveau tendant à inviter le Gouvernement à accorder une subvention de 200 millions de francs C. F. A. à titre de secours d'urgence aux sinistrés de la région de Fort-Dauphin qui vient d'être dévastée par un violent cyclone (renvoyée à la commission des finances).

N° 12418. — Proposition de loi de M. Robert Ballanger tendant à modifier le décret du 29 décembre 1936 fixant la participation de l'Etat aux dépenses d'assistance des départements et des communes (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 12421. — Proposition de loi de M. Pierre Chevallier relative au montant maximum des prêts consentis aux particuliers par les organismes d'Habitation à bon marché et de Crédit immobilier (renvoyée à la commission de la reconstruction).

N° 12424. — Proposition de résolution de M. Vendroux tendant à inviter le Gouvernement à subordonner à son autorisation une opération en cours de discussion avec l'Etat de Minas (Brésil) au règlement du litige concernant la Banque hypothécaire et agricole de l'Etat de Minas, et des autres dettes de cet Etat à l'égard des épargnants français (renvoyée à la commission des finances).

N° 12430. — Proposition de loi de M. Sourbet tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2436 du 18 octobre 1945 relative à la fixation des prix des tabacs indigènes (renvoyée à la commission des finances).

N° 12432. — Proposition de loi de M. Minjoz tendant à modifier les dispositions en vigueur relatives au nom des enfants naturels reconnus d'abord par la mère et ultérieurement par le père (renvoyée à la commission de la justice).

N° 12473 (1). — Rapport par M. Gabelle, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Travaux publics, transports et tourisme. — I. Travaux publics, transports et tourisme).

N° 12474. — Proposition de loi de M. Ramadier relative au régime électoral (renvoyée à la commission du suffrage universel).

N° 12479. — Proposition de loi de M. Pierre Montel tendant à libérer à partir du 15 avril 1951 les jeunes gens nés entre le 1er novembre 1929 et le 31 décembre 1929 appartenant à la classe 1950 et actuellement sous les drapeaux (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 12480. — Rapport par M. Capdeville, au nom de la commission de la défense nationale, sur la proposition de loi tendant à libérer, à partir du 15 avril 1951, les jeunes gens nés entre le 1er novembre 1929 et le 31 décembre 1929 appartenant à la classe 1950 et actuellement sous les drapeaux.

N° 12488. — Rapport par M. Meck au nom de la commission du travail sur la proposition de loi tendant à la revalorisation des dettes contractées par certaines entreprises à l'égard de leurs salariés.

N° 12509. — Rapport par M. Gérard Duprat au nom de la commission du travail sur la proposition de loi tendant à reconduire l'allocation temporaire aux vieux et à l'accorder aux personnes non salariées des professions agricoles, dont le revenu cadastral ne dépasse pas 500 francs.

N° 12510. — Rapport par M. Alfred Krieger au nom de la commission de la production industrielle sur le projet de loi et la lettre rectificative au projet portant règlement des charges exceptionnelles des régies gazières, des entreprises gazières nationalisées et des autres entreprises concessionnaires de services publics.

N° 12518. — Rapport par M. Emile-Louis Lambert au nom de la commission des pensions sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de la loi n° 48-1251 du 6 août 1948 établissant le statut définitif des déportés et internés de la Résistance.

N° 12519 (1). — Rapport par M. Truffaut au nom de la commission des finances sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à attribuer un secours immédiat de 10 millions en faveur des familles des marins péris en mer au cours du naufrage du chalutier *Duc-de-Normandie* de Fécamp.

N° 12520 (1). — Rapport par M. Truffaut au nom de la commission des finances sur les propositions de loi: 1° tendant à accorder un secours de 5 millions de francs aux marins pêcheurs et aux ouvriers des usines de conserves de Saint-Jean-de-Luz réduits au chômage et à la misère par suite de la disparition depuis le 10 octobre 1950 du thon et de la sardine des côtes du Sud-Ouest; 2° tendant à ouvrir au budget de 1951 un crédit de 10 millions de francs pour être distribué aux marins pêcheurs et ouvriers de la conserve de Saint-Jean-de-Luz et Capbreton réduits à la misère depuis six mois par des difficultés exceptionnelles de pêche.

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Commission des finances.

1re séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Aubry, Barangé (Charles), Blocquaux, Courant, Dagain, David (Marcel), Guesdon, Guyon (Jean-Raymond), Jean-Moreau, Lamps, de Tinguy, Truffaut.

Suppléants. — M. Borra (de M. Gozard), M. Duveau (de M. Gabelle).

2e séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Aubry, Barangé (Charles), Blocquaux, Burlot, Charlot (Jean), Coste-Floret (Paul), Courant, Dagain, David (Marcel), Denais (Joseph), Dupuy (Marc), Dusseaulx, Gozard (Gilles), Guesdon, Guyon (Jean-Raymond), Hugues (Emile), Jean-Moreau, Lamps, Lecourt, Martine, Meunier (Pierre), Tinguy (de), Truffaut.

Suppléants. — M. Lenormand (de M. Tourtaud), M. Coudray (de M. Simonnet).

Assistaient en outre à la séance. — MM. René Schmidt, Charpentier, Regaudie.

Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions.

Séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Barrachin, Paul Bastid, Beauquier, Bétolaud, Bichet, Edouard Bonnefous, Bour, Brusset (Max), Castellani, Cristofol, Defos du Rau, Delbos (Yvon), Desson, Duclos (Jacques) (Seine), Dumet (Jean-Louis), Dupraz (Joannès), Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Duveau, Ginestet, Girard, Guille, Hugonnier, Jeanmot, Joubert, Legendre, Maton, Mazuez (Pierre-Fernand), André Mercier (Oise), Minjoz, Monjaret, Péron (Yves), Mme Germaine Peyroles, MM. Rigal (Eugène) (Seine), Roques, Senghor, Mme Sportisse, MM. Teitgen (Pierre) (Ille-et-Vilaine), Weill-Raynal.

Suppléants. — M. Pirot (de M. Blanchet), Mme Galicier (de M. de Chambrun), M. Ribeyre (de M. Delachenal), M. Jaquet (de M. Hussel), M. Charlot (de M. Lamine-Guèye), M. Gérard Duprat (de M. Pierre Villon).

Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945.

Séance du jeudi 15 mars 1951.

MEMBRES PARLEMENTAIRES

Présents. — MM. Clemenceau (Michel), Dhers, Jaquet, Marin (Louis), Mutter (André), Scherer, Serre.

MEMBRES NON PARLEMENTAIRES

Présents. — MM. de Barral, Yvon Gouet, Emile Kahn, Paillieux, Jean-Albert Sorel, Vavasseur.

Excusé. — M. Aubry.

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le vendredi 16 mars 1951, à dix heures et à quinze heures trente.

I. — Projet de décret portant fixation des redevances destinées à alimenter le fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale. — M. Blocquaux, rapporteur.

II. — Suite de l'examen des fascicules budgétaires:

N° 11049: Radiodiffusion. — M. Joannès Dupraz, rapporteur.

A onze heures.

III. — Suite de l'examen du projet de loi (n° 11766) relatif au développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1951 (réparation des dommages de guerre et investissements économiques et sociaux). — M. le rapporteur général.

Audition de M. Claudius-Petit, ministre de la reconstruction et de l'urbanisme.

La commission de la presse se réunira le mardi 20 mars 1951 (local de la commission n° 230):

A seize heures.

I. — Désignation d'un commissaire chargé d'étudier l'ensemble du problème des émissions de radiodiffusion vers l'étranger.

II. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

A seize heures trente.

Audition de M. Gazier, ministre de l'information, sur la question du papier de presse.

La commission de l'agriculture se réunira le vendredi 16 mars 1951, à quinze heures (local de la commission n° 232):

I. — Chambres d'agriculture.

II. — Rapport de M. Bocquet sur le projet de loi (n° 11077) (extension aux départements d'outre-mer de la législation sur les warrants agricoles).

La réunion de la commission de la justice et de législation, suspendue le mercredi 14 mars 1951, sera reprise le vendredi 16 mars 1951, à dix heures (même local, même ordre du jour).

Convocation de sous-commission.

La sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte, instituée par l'article 70 de la loi n° 47-520 du 21 mars 1947, complété et modifié par la loi du 3 juillet 1947, se réunira le jeudi 22 mars 1951, à dix heures (local du 6e bureau):

Exposé de M. le président sur l'audition du 8 mars 1951, de M. le président du conseil d'administration, directeur général des Charbonnages de France.

Exposé de M. André Hugues sur le budget des œuvres sociales d'Electricité de France.

Exposé de M. Jean-Moreau sur la situation financière d'Air France.

Questions diverses.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du mardi 20 mars 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification de pouvoirs:

2e bureau. — Election de M. Marcou, en remplacement de M. Ferracci, décédé (Guinée, 1re section). — M. Schwartz, rapporteur.

4e bureau. — Election de M. Vandacle, en remplacement de M. Marchant, décédé (département du Nord). — M. Alfred Paget, rapporteur.

2. — Nomination de deux membres du conseil supérieur des transports.

3. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Durand-Réville demande à M. le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme: 1° si une enquête est en cours en vue de rechercher les causes de la catastrophe aérienne du Brazzaville-Paris, le 3 février au Cameroun, et, dans l'affirmative, quelles sont les explications proposées de l'accident difficilement compréhensible aux familiers de cette ligne; 2° les dispositions que son département compte prendre pour éviter le retour de catastrophes de cette nature, en particulier sur cette ligne aérienne essentielle à la vie de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun. (N° 201).

II. — Mme Marcelle Devaud demande à M. le ministre de l'éducation nationale s'il est exact qu'une réduction de 200 millions doit être opérée sur les crédits affectés à la sécurité sociale des étudiants pour l'exercice 1951; et, dans l'affirmative, comment son département fera face aux obligations qui lui sont imposées par la loi du 23 septembre 1948. (N° 204.)

III. — M. Chazette demande à M. le ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés quels moyens ont été employés pour obtenir l'échange des prisonniers avec le Viet-Minh, le retour des corps de prisonniers décédés, la sauvegarde des blessés et des malades, les nouvelles des prisonniers, et la correspondance avec leurs familles; combien de corps de militaires tués ou décédés en Indochine ont été rapatriés à ce jour, combien il en reste à rapatrier, et quelles mesures ont été prises pour les ramener en France et quels délais sont envisagés. (N° 205.)

IV. — M. Primet signale à M. le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme que, par lettre datée du 11 janvier 1951, M. le ministre de la défense nationale (secrétariat d'Etat aux forces armées) a fait connaître son intention de faire évacuer la totalité de la caserne Mayran, à Mayenne (Mayenne), pour y implanter un escadron de garde républicaine et lui demande quelles mesures il compte prendre pour: 1° reloger les quatre-vingts familles ouvrières sinistrées ainsi menacées d'expulsion; 2° fournir des locaux suffisants au centre d'apprentissage, la plupart des immeubles sinistrés de la ville n'étant pas encore reconstruits. (N° 206.)

V. — M. Naveau expose à M. le ministre de l'agriculture que la nomenclature des véhicules à retenir pour la ristourne sur carburants parue au *Journal officiel* du 7 novembre 1950 ne comprend, pour la catégorie « Jeep », que la seule Jeep Willys Overland du type C 12 A ou C 13 A importée en France depuis 1947, d'une puissance à la poulie de 32 CV et à relevage hydraulique; que, de ce fait, de nombreux petits exploitants se voient injustement privés de la ristourne sur carburants, leurs moyens financiers ne leur ayant permis que de faire l'acquisition d'une « Jeep » de type ordinaire, qui sert pourtant à l'exploitation agricole, car elle permet divers travaux de culture et remplace très souvent un tracteur dans le transport des récoltes ou des produits de la ferme; et demande de faire étudier à nouveau cette question et de lui indiquer les mesures qu'il aura prescrites pour remédier à l'oubli de la « Jeep » ordinaire sur la liste des appareils à retenir pour le calcul de la ristourne sur carburants. (N° 208.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (budget annexe des Monnaies et médaille). (Nos 207, année 1950, 97 et 175, année 1951. — M. Litaise, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au régime de l'assurance vieillesse. (Nos 103 et 157, année 1951. — M. Roger Fournier, rapporteur; et n° , année 1951. — Avis de la commission de l'agriculture. — M. N..., rapporteur; et n° , année 1951. — Avis de la commission des finances. — M. N..., rapporteur.)

6. — Discussion des propositions de résolution: 1° de M. Michel Debré, relative à une politique du logement; 2° de MM. Brizard et Rochereau, tendant à inviter le Gouvernement à réserver à la reconstruction et à la construction d'immeubles neufs une beaucoup plus large part des fonds provenant de l'aide Marshall. (Nos 85, année 1949, 191 et 273, année 1950. — Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Louis Ignacio-Pinto, jusques et y compris M. Lassalle-Séré.

Tribunes. — Depuis M. Laurent-Thouverey, jusques et y compris M. Monichon.

Commission de l'agriculture.

Séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Bardonnèche (de), Capelle, Couinaud, Doussot (Jean), Driant, Dulin, Durand (Jean), Ferrant, Gravier (Robert), Le Léannec, Restat, Voyant, Wehrung.

Excusés. — MM. André (Louis), Brettes, Durieux, Felice (de), Hoeffel, Saint-Cyr.

Suppléant. — M. Pinvidic (de M. Bataille).

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

Séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Borgeaud, Bozzi, Champeix, Cornu, Dumas (François), Franck-Chante, Hamon (Léo), Le Basser, Lionel-Pélerin, Lodéon, Rogier, Rupied, Schwartz, Valle (Jules), Zussy.

Excusée. — Mme Devaud.

Commission des finances.

Séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Alric, Auberger, Berthoin (Jean), Boudet (Pierre), Chapalain, Clavier, Courrière, Diethelm (André), Fléchet, Ignacio-Pinto (Louis), Lamarque (Albert), Emilien Lieutaud, Litaise, Maroger (Jean), Marrane, Jacques Masteau, Minvielle, Pauly, Pellenc, Roubert (Alex), Sclafer.

Excusé. — M. Grenier

Suppléants. — MM. de Gouyon (de M. Duchet), Piales (de M. Peschaud).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Le Basser (au titre de la commission de l'intérieur).

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

Séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Bardon-Damarzid, Boivin-Champeaux, Carcassonne, Delthil, Maire (Georges), Molle (Marcel), Péridier, Pernot (Georges), Rabouin.

Excusés. — MM. Biatarana, Charlet, Giacomoni, Jozeau-Marigné, Tailhades.

Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.

Séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Aubert, Barré (Henri), Bertaud, Bouquerel, Chambriard, Fleury, Giauque, Gracia (Lucien de), Hébert, Lodéon, Pinton, Robert (Paul).

Excusés. — MM. Boisrond, Cayrou (Frédéric), Dubois (René).

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 20 mars 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer portant modification au tableau A annexé au décret du 22 août 1928 déterminant le statut de la magistrature d'outre-mer (Cameroun). (Nos 35 et 67, année 1951. — M. Boisdon, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de Mme la Princesse Pingpeang Yukanthor, tendant à demander au Gouvernement de la République française d'offrir au gouvernement de l'Etat associé du Cambodge toutes facilités, notamment une aide financière et une aide technique en vue de le mettre en mesure et dans l'ordre d'urgence suivant, de réaliser: 1° l'aménagement du port maritime de Réam; 2° l'agrandissement de l'aérodrome de Pochontong près Pnom-Penh, et ce, dans le cadre du plan de développement social et économique du Royaume. (Nos 237, année 1950 et 68, année 1951. — M. Schmitt, rapporteur. — Avis de la commission des affaires financières. — M. Thémia, rapporteur.)

3. — Discussion de la demande d'avis transmise par M. le président de l'Assemblée nationale sur: 1° la proposition de loi de MM. Defferre, Gouin, Leenhardt, Lussy, Charlot et Arnal, députés, tendant à organiser une exposition de l'Union française à Marseille en 1952; 2° la proposition de loi de MM. Lieutaud, Avinin, Carcassonne, Coupigny, Mme Eboué, MM. Lasalarié et Muscatelli, sénateurs, tendant à organiser une exposition de l'Union française à Marseille en 1952 (Nos 298, année 1950 et 75, année 1951. — M. Reverbori, rapporteur. — Avis de la commission des affaires culturelles. — M. Scelles, rapporteur. — Avis de la commission des affaires financières. — M. Antonini, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de MM. Lhuillier, Schock, Coumbo, Bouda et Mademba (Racine), tendant à inviter le Gouvernement à faire procéder, le plus rapidement possible, à l'étude du système hydraulique Volta-Noire-Sourou afin de déterminer les possibilités et les conditions de mise en valeur par irrigation de toute la région intéressée par ce système. (Nos 181, année 1950 et 14, année 1951. — M. Schock, rapporteur. — Avis de la commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts. — M. Lhuillier, rapporteur.)

5. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant modification du décret du 2 octobre 1946 instituant en Afrique équatoriale française une caisse de soutien du coton. (Nos 266 et 323, année 1950. — M. Aubert, rapporteur, et no 13, année 1951. — Avis de la commission des affaires financières. — M. Antonini, rapporteur.)

Commission extraparlementaire.

Dans sa séance du jeudi 15 mars 1951, l'Assemblée de l'Union française a nommé M. René Moreux membre de la commission supérieure du crédit maritime mutuel.

Commission des affaires sociales.

Séance du mercredi 14 mars 1951.

Présents. — MM. Bégarra, Borrey, Catrice (Paul), Donnat, Gervain, Juge, Mlle Le Ber, Mme Malroux, MM. Ton That Can, Voca.

Excusés. — MM. Alard, Albrand, Ben Gana, Mme Bertrand, MM. Boumendjel, Bui Tjo Phuc, Mme Caffot, MM. Chekkal Daho, Coulibaly, Dadet, Laparl, Périer, Mme Mariane Verger, M. Zinsou.

Suppléants. — M. Bégarra (de M. Bidet), M. Borrey (de M. Momo Touré), M. Paul Catrice (de M. Scelles), M. Donnat (de M. Boiteau), Mme Malroux (de M. Soppo Priso).

Assistaient en outre à la séance. — M. Dulphy, chef du service social au ministère de la France d'outre-mer, et son adjoint, M. Aubin.

Commission de l'agriculture, élevage, chasses, pêches et forêts.

Séance du mercredi 14 mars 1951.

Présents. — MM. Belabed, Boiteau, Bour (Alfred), Cazelles, Le Brun Kéris, Le Guénédal, Le Van Dinh, Lhuillier, Meyer, Monnet, Nguyen Khac Su, Piot, Rosfelder, Schock, Viniger.

Absents. — MM. Carroué, Ebédé, Ouedraogo, Sérot, Sok Chhong.

Excusés. — MM. Bouda, Costes, Tran Thien Vang.

Suppléants. — M. Belabed (de M. Gueye Momar Djim), M. Piot (de M. Boubou Hama), M. Rosfelder (de M. Daber), M. Monnet (de M. Kémajou), M. Cazelles (de M. Mademba), M. Boiteau (de M. Odru), M. Viniger (de M. Rouleaux-Dugage).

Commission des affaires économiques.

Séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Boussenot, Gaignard, Laforest, Léon (Robert), Meyer, Moreux (René), Polycarpe, Reverbori, Rosfelder, Thémia, Tran Thien Vang.

Excusés. — MM. Ebédé, Egretaud, Georges, Gueye Momar Djim, Lhuillier, Mignot, Mitterrand, Montrat, Nguyen Huu Thuan, Sim Var, Souvannavong Pheng, Tétau, Tran Van Thi, Vanier.

Suppléants. — M. Rosfelder (de M. Aubert), M. Boussenot (de M. Giard), M. Laforest (de M. Charlier), M. Reverbori (de M. Piéri), M. René Moreux (de M. Schmitt).

Commission des affaires financières.

Séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Antonini, Baluix-Basset, Do Huu Thinh, Jousselin, Le Van Dinh, Schleiter, Thémia.

Suppléants. — MM. Antonini (de M. Michard-Pellissier), Baluix-Basset (de M. Boukhéloua), Jousselin (de M. de Peretti), Thémia (de M. René Moreux).

Commission du règlement et pétitions.

Séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Abdesselam, Antonini, Bichon (colonel), Bour (Alfred), Bourgarel, Buu Kinh, Charnay, Juge, Michalet, Reverbori, Rosfelder, Simon (Paul), Mme la princesse Yukanthor.

Suppléants. — MM. Antonini (de M. Monnet), Buu Kinh (de M. Nguyen Huy Lai), Reverbori (de M. Rosenfeld).

Commission des relations extérieures.

Séance du jeudi 15 mars 1951.

Présents. — MM. Bidet, Buu Kinh, Nguyen Khac Su, Nguyen Van Ty, Sarraut (Omer), Vignes.

Absents. — Mlle Autissier, MM. Ben Gana, Boubou Hama, Boutbien Coubèche Saïd Ali, Feix, Lautissier, Mme Lefaucheux, MM. Moullec, Naroun, Nguyen Huy Lai, Oudard, Pann Yung, de Peretti, Ramampy, Souvannavong Onrot.

Excusé. — M. Savi de Tové.

Suppléants — MM. Léchani (de M. Rosenfeld), Buu Kinh (de M. Soppo Priso), Vignes (de M. Le Brun Kéris), Nguyen Van Ty (de M. Esnault), Nguyan Khac Su (de M. Dumas), Bidet (de M. Georges Riond), Omer Sarraut (de Mme Marianne Verger).

Commission du règlement et pétitions.

Rectificatif au *Journal officiel* du jeudi 15 mars 1951: page 2751, 13e ligne, au lieu de: « Présents. — MM. Abdesselam, d'Arboussier, Bour (Alfred)... », lire: « Présents. — MM. Abdesselam, Bour (Alfred)... ».

Convocations de commissions.

La commission des affaires sociales se réunira le lundi 19 mars 1951, à seize heures trente, 27, rue du Mont-Thabor, Paris:

I. — Examen du projet de rapport de Mlle Le Ber sur la proposition (no 21, année 1951) relative au développement de l'enseignement professionnel dans le département de la Réunion.

II. — Examen du projet de rapport de M. Bégarra sur la proposition (no 236, année 1950) tendant à demander au Gouvernement: 1° d'unifier les taux des indemnités familiales pour tous les soldats de l'armée de l'Union française, dans le cadre d'un statut du soldat de l'Union française; 2° dès maintenant et sans attendre la promulgation de ce statut, d'attribuer aux militaires autochtones l'indemnité de zone, la majoration familiale de zone et l'indemnité d'éloignement prévues par les textes mais non encore versées.

La commission du règlement et des pétitions se réunira le mercredi 21 mars 1951, à quatorze heures quarante-cinq (local no 120):

Suite de l'examen des travaux de la sous-commission chargée d'étudier la modification de certains articles du règlement.

La commission des relations extérieures se réunira le mercredi 21 mars 1951, à quatorze heures trente (local no 217):

Projet de rapport de M. Esnault sur la proposition (no 211, année 1950) tendant à inviter le Gouvernement à renforcer ses relations diplomatiques avec le monde musulman.

Commission des relations extérieures.

Réunion du jeudi 15 mars 1951.

Faute de quorum, les votes pour les questions inscrites à l'ordre du jour ont été reportés d'une heure, en vertu de l'article 38 du règlement.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la dixième tranche de la loterie nationale 1951 a eu lieu à Maubeuge (Nord), le 14 mars 1951, à 20 heures 30.

Les numéros se terminant par:

		Série A.	Série B.
5	gagnent.....	1.000 F.	1.000 F.
7	—	1.000 F.	1.000 F.
55	—	1.500 F.	3.000 F.
72	—	2.000 F.	4.000 F.
92	—	2.500 F.	5.000 F.
730	—	3.000 F.	6.000 F.
297	—	4.000 F.	8.000 F.
940	—	5.000 F.	10.000 F.
574	—	6.000 F.	12.000 F.
610	—	7.000 F.	14.000 F.
2.424	—	20.000 F.	40.000 F.
6.774	—	20.000 F.	40.000 F.
9.177	—	20.000 F.	40.000 F.
3.441	—	30.000 F.	60.000 F.
4.255	—	30.000 F.	60.000 F.
6.040	—	30.000 F.	60.000 F.
0.272	—	40.000 F.	70.000 F.
3.863	—	40.000 F.	70.000 F.
6.791	—	40.000 F.	70.000 F.
1.407	—	50.000 F.	80.000 F.
66.954	—	100.000 F.	100.000 F.
86.271	—	100.000 F.	100.000 F.
93.495	—	100.000 F.	100.000 F.
28.727	—	300.000 F.	200.000 F.
46.721	—	300.000 F.	200.000 F.
85.903	—	300.000 F.	200.000 F.
02.914	—	500.000 F.	300.000 F.
11.529	—	500.000 F.	300.000 F.
66.146	—	500.000 F.	300.000 F.
11.347	—	600.000 F.	400.000 F.

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B.
168.001	gagnent.....	1.000.000 F.	500.000 F.
175.762	—	1.000.000 F.	500.000 F.
182.728	—	1.000.000 F.	500.000 F.
246.727	—	1.000.000 F.	500.000 F.
299.405	—	1.000.000 F.	500.000 F.
037.557	—	1.200.000 F.	600.000 F.
053.072	—	1.200.000 F.	600.000 F.
153.439	—	1.200.000 F.	600.000 F.
241.116	—	1.200.000 F.	600.000 F.
053.672	—	2.000.000 F.	700.000 F.
248.610	—	2.000.000 F.	700.000 F.
148.701	—	4.000.000 F.	1.000.000 F.
027.216	—	7.000.000 F.	1.200.000 F.
224.388	—	10.000.000 F.	3.000.000 F.
002.947	—	15.000.000 F.	8.000.000 F.

Le prochain tirage aura lieu le 21 mars 1951 à Paris.

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de fromages originaires et en provenance de Suisse.

(Poste 4 de l'accord commercial du 20 juillet 1950.)

Les contingents de fromages originaires et en provenance de Suisse, ouverts au titre de la première tranche semestrielle sous le régime des certificats d'importation par l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 22 août 1950, sont épuisés.

Comme suite aux dispositions du titre IV de l'avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Suisse, publié au *Journal officiel* du 27 janvier 1951 (pp. 948, 949 et 950), les importateurs sont informés de l'ouverture à l'importation de la deuxième tranche semestrielle du contingent de fromages repris à la liste B de l'accord commercial franco-suisse du 20 juillet 1950.

L'importation portera uniquement sur les catégories de fromages ci-après désignées, dans la limite du crédit indiqué en regard, savoir:

Gruyère et emmenthal.....	7.166.000	francs suisses.
Crème de gruyère.....	237.000	—
Sbrinz	297.000	—

Les fromages des types gruyère, emmenthal et sbrinz devront être de qualité de premier choix, contenant au minimum 45 p. 100 de matières grasses dans l'extrait sec.

Par dérogation aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 3 du décret du 13 juillet 1949 (*Journal officiel* du 14 juillet 1949), l'importation donnera lieu, pour chacune des catégories de fromages visées ci-dessus, à la délivrance, dès la publication du présent avis au *Journal officiel*, d'une licence globale au nom du groupement national des produits laitiers, 7, rue Scribe, à Paris.

Les importateurs titulaires d'une carte professionnelle de spécialistes en produits laitiers pourront faire parvenir audit groupement les offres qu'ils auront reçues des exportateurs suisses. Ces offres seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Le groupement national des produits laitiers délivrera aux importateurs, sur sa licence globale, des certificats d'imputation qui permettront le dédouanement au nom de chaque intéressé. Ces certificats seront délivrés jusqu'à concurrence du contingent global de francs suisses prévu, contre présentation de la facture originale du fournisseur, visée par la section des importations et exportations du département de l'économie publique à Berne.

Avis aux importateurs de légumes originaires et en provenance d'Espagne.

Rectificatif à l'avis publié au *Journal officiel* du 18 février 1951:

Les importateurs sont informés que la date limite d'importation du contingent d'artichauts prévue dans l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 18 février 1951 est reportée du 15 au 25 mars 1951 inclus.

Avis aux importateurs de viandes.

(Poste « Divers ». — Accords commerciaux.)

Rectificatif à l'avis publié au *Journal officiel* du 15 mars 1951:

L'avis aux importateurs de viandes publié au *Journal officiel* du 15 mars 1951 est modifié ainsi qu'il suit:

Lire: « Les importateurs sont informés qu'un contingent de viandes de porc fraîches ou congelées (n° 13 c du tarif des douanes) »; au lieu de: « Les importateurs sont informés qu'un contingent de viandes fraîches ou congelées (n° 13 du tarif des douanes)... ».

(Le reste sans changement.)

Paris — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels, PIERRE CASSAGNEAU

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	14 mars — Cours relevés après Bourse	DEVISES	15 mars 1951 — Cours relevés avant Bourse	15 mars 1951 — Cours cotés en Bourse
349 95	.... ..	Etats-Unis 1 dollar)...	.... ..	350 .. ..
699 125	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	699 .. ..
1224 25	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1224 25 .....
8122 50	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8107 50 .....
163 60	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	.... ..	....
334 10	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	334 30 .....

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

ACTIF		AU 8 MARS 1951	AU 1er MARS 1951
Encaisse or		182.784.771.218 »	182.784.771.218 »
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements		188.003.786.309 »	187.893.565.771 »
Monnaies divisionnaires		3.885.017.203 »	3.906.766.016 »
Comptes courants postaux		19.524.864.056 »	21.387.587.214 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (1)		116.300.000.000 »	112.300.000.000 »
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		5.039.250.892 »	5.039.250.892 »
Bons négociables de la Caisse autonome d'amortissement (2)		5.002.537.354 »	5.002.537.354 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (3)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (4)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (5)		165.000.000.000 »	165.500.000.000 »
Portefeuille d'escompte :			
Effets escomptés sur la France	304.218.753.401 »		
Effets escomptés sur l'étranger	76.123.761 »		
Effets garantis par l'office des céréales (6)	30.196.471.000 »	408.994.900.663 »	373.092.759.966 »
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	74.503.552.501 »		
Effets négociables achetés en France (7)		134.532.098.741 »	117.845.579.359 »
Avances à 30 jours sur effets publics		17.069.731.000 »	19.174.530.000 »
Avances sur titres		5.732.994.538 »	6.353.787.267 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		14.333.800.905 »	31.120.822.609 »
Divers		18.879.722.509 »	18.760.140.140 »
Total		1.791.200.486.168 Fr.	1.786.279.378.619 Fr.

PASSIF			
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		1.587.448.078.905 »	1.592.603.008.725 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant du Trésor public	20.731.760 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	34.578.263.567 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	81.829.004.715 »	174.911.372.969 »	167.356.511.272 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds ; dispositions et autres engagements à vue	58.483.352.927 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		303.231.454 »	303.231.454 »
Réserves mobilières légales (10)		22.105.750 »	22.105.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		28.329.217.090 »	25.808.021.418 »
Total		1.791.200.486.168 Fr.	1.786.279.378.619 Fr.

(1) (Convention du 27 juin 1949).

(2) (Conventions des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931).

(3) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).

(4) (Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).

(5) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940, approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947).

(6) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941).

(7) (Décret du 17 juin 1938).

(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).

(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures :
Le Gouverneur,
BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	2 1/2 0/0
Avances sur titres	3 3/4 0/0
Avances à 30 jours	2 1/2 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	2 1/2 0/0

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.011.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 205.500.000 F
SIÈGE SOCIAL: 4 *ter*, AVENUE HOCHE, PARIS
Registre du commerce: Seine n° 214918 B.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES BONS 6 3/4 0/0 1951

Dates des amortissements et nombre de titres à amortir.

1er février 1952..	166	1er février 1957..	167	1er février 1962..	167
— 1953..	167	— 1958..	166	— 1963..	167
— 1954..	167	— 1959..	167	— 1964..	166
— 1955..	166	— 1960..	167	— 1965..	167
— 1956..	167	— 1961..	166	— 1966..	167

Total: 2.500 obligations.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1946
DE LA
société Est-Lumière.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1946) de la société Est-Lumière, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946), sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 1er avril 1951.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste de rappel des obligations 4 0/0 1946 sorties au premier tirage et non remboursées.

13.594 à 13.949 (année de remboursement: 1947).

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 63, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 1.000 F 2 1/2 0/0 1931 (ex-5 0/0)
DE LA
société Energie électrique de la Haute-Garonne.

Les porteurs d'obligations 2 1/2 0/0 de 1.000 F, émission 1931 (ex-5 0/0), de la société Energie électrique de la Haute-Garonne, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946), sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 1er avril 1951.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste de rappel des obligations 2 1/2 0/0 1931 non encore remboursées.

25.871 à 25.880 (année de remboursement: 1945).
29.991 à 30.000 (année de remboursement: 1945).

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

Etablissement public doté de l'autonomie financière (loi du 8 avril 1946 et décret du 26 novembre 1948).

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

Obligations de 100.000 F 6 0/0 octobre 1950.

Tirage du 9 mars 1951 (premier amortissement).

Série de 545 obligations sorties au tirage, remboursables à partir du 16 avril 1951, avec le coupon du 16 avril 1952 attaché, à 100.000 F.

9.593 à 10.137 inclus.

Ces obligations sont remboursables exclusivement aux guichets de la Caisse nationale de l'énergie, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

(*Le tableau d'amortissement de l'emprunt a été publié au* Journal officiel *du 17 novembre 1950.*)

AVIS DIVERS

Avis aux Porteurs d'Obligations de la Dette Extérieure Chilienne
(de l'Etat et des Municipalités)
libellées en francs suisses.

La Caisse autonome d'amortissement de la dette publique du Chili avise les porteurs d'obligations de la Dette extérieure chilienne libellées en francs suisses que, conformément à l'article 3 de la loi n° 8962 qui a autorisé l'offre dont le texte a été publié le 18 août 1949 au *Journal officiel* de la République française, un intérêt de 1,333 p. 100 pour l'année 1950 est payable aux porteurs d'obligations qui ont adhéré au plan de 1935 (loi n° 5580) mais n'acceptant pas l'offre faite en vertu de la loi n° 8962.
Les numéros et dates d'échéances des coupons à présenter pour bénéficier de ce paiement peuvent être demandés aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.
En ce qui concerne l'emprunt Chili 6 0/0 1930, tranche française, ce règlement est effectué par les guichets payeurs habituels et après vérification de l'adhésion au plan de 1935, contre remise des coupons nos 34 et 35 (échéances 1er janvier et 1er juillet 1947) à raison de 2,666 francs suisses par groupe de deux coupons. Ce payement est passible de la taxe proportionnelle.
Il est précisé que les porteurs qui encaisseront les coupons en question ne pourront percevoir l'intérêt de 2 0/0 servi, en application de la loi n° 8962, au titre de l'année 1950, aux obligations estampillées de l'adhésion au plan de 1948.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis de tirage de l'emprunt de l'Afrique équatoriale française 6 0/0 1922-1924, à effectuer le 24 avril 1951, à neuf heures quinze, au siège social de la Banque de l'Afrique occidentale, 9, avenue de Messine, à Paris.

Avis de tirage de l'emprunt de l'Afrique équatoriale française 4 1/2 0/0 1929, à effectuer le 26 avril 1951, à neuf heures quinze, au siège social de la Banque de l'Afrique occidentale.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

Mlle Bertrand (Gdette-Marie), demeurant à Paris, 46, rue de Rennes, née à Paris (6e) le 20 février 1911, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui d'Arthus Bertrand.

M. Berkane ben Krachaï Boutlélis Ould Taïeb, né le 18 juillet 1884 à Bou-Tiélis, département d'Oran, demeurant à Oran, 26, rue Noiseux, dépose une requête, tant pour lui que pour ses enfants mineurs: Félix, né le 15 août 1930 à Oran, et Juliette, née le 22 avril 1933 à Oran, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de leur mère Faney.

Berkane Ahmed Georges, né le 5 avril 1911 à Oran; Berkane Fetima Emma, née le 9 août 1919 à Oran; Berkane Brennusia, née le 27 janvier 1928 à Oran, demeurant 26, rue de Noiseux, à Oran, déposent une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à leur nom patronymique celui de leur mère Faney.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

13 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. Le **Club sportif de Pantin** transfère son siège social du 151, rue de Paris, Pantin, au 1, rue de Montreuil, Pantin.

16 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association sportive Champerret.** But: pour les jeunes gens et les jeunes filles, emploi rationnel de l'éducation physique et des sports. Siège social: 22, rue Debucourt, Paris.

16 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Union étudiante.** But: entr'aide scolaire et universitaire. Siège social: 68, avenue des Ternes, Paris.

16 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Parti sioniste général progressiste.** But: établissement de relations intellectuelles, commerciales et autres entre la France et l'Etat d'Israël; organiser des conférences, cours, causeries, centres d'études, représentations artistiques, entreprises d'entr'aide ou bienfaisance pour les membres de l'association, expositions; éditer un journal périodique et des brochures. Siège social: 20, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris.

17 février 1951. Déclaration à la préfecture de la Manche. **Association d'éducation populaire de Saint-Sauveur-Lendelin.** But: soutenir et gérer les écoles primaires libres catholiques de Saint-Sauveur-Lendelin. Siège social: école libre des filles, route de Geffosses, Saint-Sauveur-Lendelin.

18 février 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Société amicale des sapeurs-pompiers de Vaudoy-en-Brie.** But: allocations pour le perfectionnement du corps. Siège social: mairie de Vaudoy-en-Brie.

19 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. **Club des supporters du Sporting-Club de Noyon.** But: encourager le football. Siège social: mairie de Noyon.

19 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'**Action démocratique et laïque des femmes de la région parisienne** transfère son siège social du 32, rue Théodule-Ribot, au 3, rue Récamier, Paris.

20 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer. **Amicale sportive de Coupelle-Vieille.** But: pratique du tir, des sports et du football en particulier. Siège social: école de garçons de Coupelle-Vieille.

20 février 1951. Déclaration à la préfecture de la Guadeloupe. **Standard-Athlétic-Club.** But: développement physique et moral de la jeunesse par la pratique des jeux et sports (football, volley-ball et basket-ball); entretenir entre ses membres un lien d'amitié. Siège social: mairie de Morne-à-l'Eau.

21 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Club des supporters **Allez l'Olympique amandinois.** But: aider moralement et pécuniairement la section de football de l'Olympique amandinois. Siège social: hôtel de ville, Saint-Amand-les-Eaux.

21 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Valence-Olympique.** But: pratique des exercices physiques et, notamment, du football association. Siège social: café de l'Industrie, Valence-d'Agen.

23 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association des Juifs polonais en France** transfère son siège social du 9, rue Guy-Patin, au 24, rue Béranger, Paris.

25 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. **Société de chasse de la Madeleine et du Grand-Veneur.** But: amélioration de la chasse et destruction d'animaux nuisibles. Siège social: chez M. Gauthier (Michel), Notre-Dame-de-l'Isle.

26 février 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. La **Société des retraités militaires proportionnels de la Haute-Garonne** transfère son siège social du 26, rue des Salenques, Toulouse, au 23, boulevard des Minimes, Toulouse, et renouvelle son bureau.

26 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Espérance colombophile.** But: sport colombophile. Siège social: chez M. Godart (Paul), rue Nationale, Ecquedecques.

26 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Forcalquier. **La Brillanne-Boules.** But: pratique du sport boules. Siège social: mairie de la Brillanne.

26 février 1951. Déclaration à la préfecture du Var. **Comité des fêtes de Fréjus-Plage.** But: création de réjouissances publiques pour distraire la population et divertir la jeunesse. Siège social: pavillon du comité des intérêts généraux de Fréjus-Plage.

27 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. **Le Foyer de la jeune fille.** But: assurer aide et assistance matérielles et morales aux jeunes filles employées et ouvrières habitant Saumur ou les communes limitrophes. Siège social: 3, rue Fourrier, Saumur.

27 février 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **La Gercoise.** But: entr'aide et bonne camaraderie entre ses membres. Siège social: 60, rue des Remparts, Bordeaux.

27 février 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Cantine scolaire de Lanton.** But: fournir aux élèves, les jours de classe, le repas de midi au prix de revient. Siège social: école publique de Lanton-Bourg.

27 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles. **Association sportive du collège de Tarascon.** But: sports. Siège social: collège de Tarascon.

27 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Symphonie des accordéonistes de Marles-les-Mines.** But: développement musical. Siège social: café Jourdan (Vincent), boulevard Gambetta, Marles-les-Mines.

27 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'Association amicale des anciens élèves de l'institut de science financière et d'assurances de l'université de Lyon change son titre, qui devient **Association des actuaires diplômés de l'institut de science financière et d'assurances,** et transfère son siège social du 9, rue de Rome, au 24, rue de Mogador, Paris.

27 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Foyer laïque de la jeunesse.** Modifications dans la composition du bureau. Siège social: 19, rue d'Alésia, Paris.

28 février 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Fédération départementale du rassemblement des gauches républicaines.** But: diffusion de la doctrine R. G. R. Siège social: chez M. Begouin, Villiers-sur-Morin.

28 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Blaye. **Cantine scolaire de Tauriac.** But: fournir des repas aux élèves des écoles aux conditions les plus avantageuses. Siège social: mairie de Tauriac.

28 février 1951. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **La Truite d'Etrun.** But: pêche et répression du braconnage. Siège social: café Duhamel, Etrun.

28 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Union artistique et intellectuelle des cheminots français** (section de Chalon-sur-Saône). But: favoriser et développer l'étude et la pratique des activités artistiques et intellectuelles chez les cheminots et leurs familles. Siège social: impasse Terminus, gare de Chalon-sur-Saône.

28 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des amis d'André Honnorat.** But: veiller sur sa mémoire et sur la survivance de ses idées. Siège social: Cité universitaire, 19, boulevard Jourdan, Paris.

1er mars 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Gant d'Or roquevairois.** But: organisation de combats de boxe. Siège social: hôtel-restaurant de l'Univers, Roquevaire.

1er mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Langon. **Comité des fêtes.** But: organiser et assurer la direction matérielle et financière des fêtes de la commune de Gironde. Siège social: mairie de Gironde.

2 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Racing-Club de Vichy (rugby).** But: pratique du rugby et éducation physique. Siège social: 3, rue de Paris, Vichy.

2 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Comité des fêtes de Lombron.** But: organisation de manifestations locales ayant un caractère récréatif au profit des œuvres de bienfaisance. Siège social: mairie de Lombron.

2 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Médéa. **Association sportive des vétérans de Médéa.** But: pratique du football et du volley-ball. Siège social: mairie de Médéa.

2 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. **Jiu-Jitsu-Club aixois.** But: enseignement du judo et du jiu-jitsu. Siège social: 24, rue Portalis, Aix-en-Provence.

2 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Carpentras. **La Nesque.** But: pratique du sport bouliste. Siège social: bar-tabac de la Paroisse, place de la Paroisse, Pernes.

3 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **L'Aide aux libérés.** But: accueillir à leur sortie de prison les détenus sans gîte et sans ressources, les aider dans leur souci de reclassement social, et spécialement dans la recherche d'un emploi. Siège social: palais de justice, Bordeaux.

3 mars 1951. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Amicale des anciens conscrits de Saint-Denis-en-Val.** But: aide à tous les jeunes mobilisés du pays. Siège social: mairie de Saint-Denis-en-Val.

3 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Oloron. **Foyer rural de Barcus.** But: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: mairie de Barcus.

5 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. Société colombophile **L'Entente colombophile roncquoise.** But: pratique du sport colombophile et amélioration de la race du pigeon voyageur. Siège social: 177, rue de Lille, Roncq.

5 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Société scolaire de Peujard.** But: prendre soin de l'école publique; resserrer les liens de solidarité entre l'école et les familles; assurer le fonctionnement de la cantine scolaire. Siège social: école publique de garçons de Peujard.

5 mars 1951. Déclaration à la préfecture de l'Aube. **Association de coopération des familles de l'Aube.** But: défense des intérêts des familles. Siège social: 25, rue Raymond-Poincaré, Troyes.

5 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Laval. Association **Chanteclair.** But: accueil, rééducation et aide aux enfants inadaptés. Siège social: 20 *bis*, boulevard Félix-Grat, Laval.

5 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Union commerciale de Louvroil.** But: défense des intérêts des commerçants; aider au développement et à la prospérité du commerce; établir entre ses membres des liens de fraternité. Siège social: mairie de Louvroil.

5 mars 1951. Déclaration à la préfecture de police. La Fédération nationale des associations d'experts judiciaires change de titre et devient **Fédération nationale des compagnies d'experts judiciaires.** Siège social: 24, rue Beaubourg, Paris.

6 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Charente. Association de jeunesse et d'éducation populaire **La Cigale.** But: formation intellectuelle, morale, artistique, physique et civique de la jeunesse. Siège social: école publique, Luxé.

6 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Nancy. **Juvenat Saint-Camille.** But: formation physique, intellectuelle, morale et technique des jeunes gens se destinant aux œuvres de charité et d'entr'aide. Siège social: château de Velaine-en-Haye.

6 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Tarbes. Association sportive scolaire **Les Lions de l'école Paul-Bert.** But: pratique des sports dans l'école. Siège social: école Paul-Bert, rue des Carmes, Tarbes.

6 mars 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association sportive centre apprentissage féminin (A. S. C. A. F.).** But: pratique du basket-ball et du volley-ball. Siège social: centre d'apprentissage, 18, rue de Brest, Saint-Brieuc.

7 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lure. **La Truite renaissante.** But: obtenir, soit des communes, soit des particuliers, l'affermage de lots de pêche sur le territoire de la région; concourir à la lutte contre le braconnage et la pollution des rivières; encourager la surveillance et assurer le repeuplement des cours d'eau. Siège social: mairie de la Neuvelle-les-Lure.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Union cycliste de Moirans.** But: courses et cyclotourisme. Siège social: café Cavagnat, Moirans.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Grenoble. Association **Pétanque des Eaux-Claires.** But: pratique du jeu de la pétanque. Siège social: café Peutillot, 16, rue des Eaux-Claires, Grenoble.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Le Grillon de Marlieux.** But: étude des pièces de théâtre et de la musique; organisation de séances récréatives. Siège social: salle du presbytère, Marlieux.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Groupement d'entr'aide des agents dépendant du service électrique signalisation des arrondissements de la région Sud-Est de la S. N. C. F.** But: fournir un secours immédiat en cas de décès de l'agent ou de son conjoint aux personnes désignées suivant les modalités des statuts. Siège social: 10, cours de Verdun, Lyon.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Centre artisanal d'études et de techniques (C. A. D. E. T.).** But: coordonner les travaux des artisans du bâtiment. Siège social: 506, cours Franklin-Roosevelt, Nantes.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Association d'éducation populaire de Saint-Appolinard.** But: organisation et fonctionnement de l'école paroissiale de Saint-Appolinard. Siège social: chez le président, rue de l'Eglise, Saint-Appolinard.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Perpignan. **Société communale de chasse de Saleilles.** But: exploitation rationnelle de la chasse. Siège social: café Chamard, Saleilles.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Perpignan. **Société communale de chasse de Théza.** But: exploitation rationnelle de la chasse. Siège social: café des Sports, Théza.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Conseil des parents d'élèves du département de la Gironde.** But: veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école publique. Siège social: 2, rue Bonnafé, Bordeaux.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Montauban. **Société de sciences naturelles de Tarn-et-Garonne.** But: étude du milieu physique et biologique pour la connaissance du peuplement humain dans le département de Tarn-et-Garonne. Siège social: musée d'histoire naturelle de Montauban.

8 mars 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Le Cercle familial de Villars.** But: éducation populaire. Siège social: salle Jeanne-d'Arc, Villars.

8 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. **Œuvre des colonies de vacances laïques de Chalette-sur-Loing.** But: faciliter aux enfants des deux sexes fréquentant les écoles publiques le séjour à la mer, à la montagne ou à la campagne pendant les vacances. Siège social: mairie de Chalette-sur-Loing.

8 mars 1951. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Section de Nice de la Fédération nationale des retraités des chemins de fer de France et d'outre-mer.** But: défense des intérêts et revendications des retraités. Siège social: gare S.N.C.F., avenue Thiers, Nice.

8 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Argelès. **Association d'éducation populaire de Luz-Saint-Sauveur.** But: soutenir et gérer l'école primaire libre de Luz-Saint-Sauveur. Siège social: local de l'école libre, Luz-Saint-Sauveur.

8 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Association médicale du Centre Ouest pour le bâtiment et les travaux publics.** But: créer, organiser et gérer un service de médecine du travail interentreprises dont le but est conforme aux prescriptions légales (loi du 11 octobre 1946 et décret du 26 novembre 1946). Siège social: Association médicale du Centre Ouest, 14, rue Auguste-Renoir, Limoges.

8 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Langon. **Œuvre de la cantine scolaire de Gironde.** But: aider la fréquentation scolaire et le bien-être des écoliers de la commune en leur assurant un repas chaud et sain dans l'interclasse de midi. Siège social: mairie de Gironde.

9 mars 1951. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Amicale des anciennes de Fodéré.** But: établir et entretenir des liens de camaraderie entre les anciennes élèves des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Siège social: maison Marie-Immaculée, 17, rue Fodéré, Nice.

9 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Limoges. **Cercle d'escrime de Limoges.** But: pratique de l'escrime. Siège social: 7, rue Neuve-Saint-Etienne, Limoges.

9 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Le Grenier de Lille, cercle artistique des cheminots d'Hellemmes.** But: développer le goût artistique chez les cheminots et prêter son concours aux œuvres de prévoyance, mutualité et solidarité en activité parmi les agents de la Société nationale des chemins de fer français. Siège social: 73, rue Ferdinand-Mathias, Hellemmes.

10 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Amicale des commerçants de la rue Ferrerie.** But: plus grand développement du mouvement des affaires dans la rue Ferrerie. Siège social: chez M. Madoumier, 7, rue Ferrerie, Limoges.

10 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Perpignan. **Club bouliste de Villemolaque.** But: pratique du sport boules dit pétanque. Siège social: salle de la mairie, Villemolaque.

12 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Les Cadets bégueyrais change son titre et devient **Les Cadets de Bégueyrais-Cadillac.** Siège social: mairie de Cadillac

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.